

91
PERLES ET BIJOUX



Ne sous-estimez jamais votre insignifiance aux yeux des autres

WILLIAM GASS

■ *Paris, 22 février 2001* ■

VOUS ÊTES RUINÉ, je sais, mais ce n'est pas une raison, dit-elle. » Je suis ruiné certes. Pourtant j'ai acheté la veille un pantalon ailleurs que chez Emmaüs, une ceinture neuve, des chaussures neuves et pas très chères et qui me font déjà mal aux pieds. Bref, je me suis mis au mieux pour ce parterre de marbre et de dorures, au 5 et 7 rue des Italiens. Un palais. L'ancien siège du journal *Le Monde*, abrite à présent le nouveau pôle financier parisien. Celui qui entend Jean Christophe Mitterrand pour trafic d'armes, le patron de la Société Générale, Daniel Bouton pour blanchiment aggravé, Roland Dumas et tant d'autres, ceux d'Elf, des grands de la grande délinquance financière mondiale. Un palais de technologie avait promis la Ministre et Garde des Sceaux, truffé d'ordinateurs, pour donner la chasse aux délinquants financiers. Un palais à qui il ne restait qu'à être de justice.

J'ai beaucoup travaillé pour préparer cet entretien. Depuis la plainte sur CDROM et le site internet, j'ai appris une informatique qui n'est pas des plus simples pour mettre en ligne les faits, les acteurs, les lois, et surtout les relations entre tout cela. J'avais appelé cela IAI, Instruction Assistée par Internet. Ce n'était qu'une piste, bien sûr¹.

J'y suis convoqué si j'en crois le papier qui m'a été remis en AR, par Evelyne Picard, (juge au pôle, rien de plus naturel) substitut de

1. ☞ [Pièces] Tentative d'une Instruction assistée par ordinateur [IAI].

Madame Edith Boizette, doyen des juges d'instruction. Fini, le tout petit, les auditions dans un commissariat de quartier m'obligeant à faire référence à une soi disant *oeuvre littéraire*, seul motif du rejet précédent.

Je ne dois pas louper la partie. Maître Duval, commis d'office, n'a pu se rendre disponible, bien que la date de cette audience fut fixée plusieurs mois à l'avance. Il eut l'obligeance de m'envoyer une de ses jeunes consœurs qui m'avait attendu à la sortie du luxueux ascenseur auquel il ne manquait qu'un groom. Elle est jeune, grande, distinguée. Est-ce étrange cette absence de Duval... Qu'avais-je à exiger ? Rien en considérant ce que gagne un avocat commis d'office dans une telle affaire, jeune père de famille, bouches à nourrir, alors que le boulanger exige le prix de sa baguette. Tout, si l'on considère que le droit est un absolu, et que je dois d'être « défendu » de la même façon, avec ou sans aide juridictionnelle. Mais je ne me défends pas, j'attaque.

Connaissait-elle l'affaire, l'avocate intérimaire, une affaire complexe dans la mise en oeuvre, une affaire classique dans ce milieu.

« Il faut que vous fassiez instruire, me dit cette nouvelle avocate entrante dans mon loft juridique.

— Oui, je réponds. Je ne vois pas où est le problème. »

Le sens de cette remarque aurait dû m'intriguer davantage. Mais le code de procédure civile est clair : *Les juridictions d'instruction ont le devoir d'instruire*².

La mission du juge que nous allons voir est de trier, de mener l'affaire vers un juge d'instruction.

On entre dans le bureau.

L'avocate se présente aux deux autres personnes dans la salle. Une femme est assise derrière une machine à écrire. Une autre plus proche, devant un bureau plein de dossiers.

« Maître Cararok, se présente l'avocate, je représente maître Duval qui n'a pu être présent.

— Vous êtes parente avec le magistrat ? demande la juge à l'avocate sans même me regarder.

— Oui, c'est mon père, répond l'avocate. »

Les magistrats ne se présentent jamais. Peut être oublient-ils, qu'ils ne sont que les employés d'un service public juridique et ont le devoir de l'assumer au mieux pour le client, comme le médecin hospitalier, le postier, le contrôleur de la SNCF, l'inspecteur des impôts, l'instituteur.

Elles n'ont aucun égard pour mes chaussures neuves et les efforts que j'ai consenti pour être là.

2. [Le codes] Doit être cassé l'arrêt d'une chambre d'accusation qui confirme une ordonnance de refus d'informer, par le motif que les faits sont insuffisamment établis ou que la partie civile se trouverait dans l'impossibilité d'en administrer la preuve, alors qu'il n'a été procédé à aucun acte d'information.

« Je ne félicite pas Maître Duval, dit la juge exaspérée. »

Je ne sais pas de quoi l'on parle, mais une onde me traverse le corps. Un de ces ondes qui t'alertent aussi bien que les dauphins, que le cap est mis sur des parages dangereux. J'aiguise ma vigilance.

« Vous remplacez Maître Duval, continue la doyenne, en regardant l'avocate. C'est dommage qu'il ne soit pas là pour s'expliquer. Je n'ai rien compris à cette plainte³. »

Excédée par on ne sait quoi, elle pourrit pendant trois bonnes minutes la plainte de mon commis d'office absent.

« Je n'ai rien compris à cette plainte, elle répète à nouveau, en agitant, d'un agacement non contenu, les vingt trois feuilles des sept plaintes de Jean Duval au bout de ses bracelets d'or. Maître Duval a des progrès à faire. Je n'ai jamais vu une plainte comme celle ci, reprend-elle. »

Duval avocat, avait déjà été pas mal secoué par la juge. Pas moins de quatre fax, et un visa⁴. Duval a joué le jeu, enfin jusqu'à cette absence étrange. Elle continue sur Duval, et fini très vite par m'agacer, à force de lever les papiers au ciel.

« Maître Duval a le mérite d'exister, d'accepter l'aide juridictionnelle, je dis, en venant spontanément sur ce terrain d'un début d'affrontement qu'elle recherche et que je veux pourtant éviter à tout prix. »

J'ai senti le danger, le piège. Pas la raison de cet accueil anormal pour un type qui vient non se faire embastiller, comme beaucoup ici, mais pour faire prospérer une plainte. Faire arrêter un trouble à l'ordre public. Montrer les dégâts de mon statut de victime.

Alors je baisse les oreilles, comme un jeune chien. Je baisse les oreilles, afin de montrer que je suis soumis, pas vindicatif, collaborateur, collaborant, respectueux du service public, pas un hargneux. Je baisse les oreilles comme si je n'avais pas passé six ans de ma vie dans la haine et la volonté de vengeance, l'apprentissage du droit sur des bancs de faculté à quarante ans, la poursuite des flics en tous genre, les investigations sur les réseaux locaux. Je baisse les oreilles humblement pour qu'elle veuille bien accomplir sa tâche : faire instruire ce dossier, car les juridictions d'instruction ont le devoir d'instruire.

Par ailleurs, « *il suffit pour que la partie civile soit recevable lors de l'instruction préalable, que les circonstances sur lesquelles elle s'appuie, permettent au juge d'admettre comme possible l'existence d'un préjudice allégué, et la relation de celui ci avec une infraction par la loi pénale*⁵ » et de ce point de vue, nous sommes gâtés.

3. ☞ [Pièces] Intégralité de la plainte de Maître Jean Duval, avocat de l'aide juridictionnelle commis d'office.

4. [Le codes] Article XXX du code de procédure civile - Le visa consiste, lorsqu'un avocat met en cause un magistrat ou un confrère à se faire entendre sur les motifs.

5. [Le codes] Recevabilité d'une plainte avec constitution de partie civile.

Assis sur une chaise perpendiculairement à la juge d'instruction, je tente de dire, et commence à raconter. Non pas notre histoire, trop longue et complexe, mais de faire la différence entre deux états, comme en thermodynamique. Je veux rester dans le général, simple, clair.

Des voyous se sont illégalement emparés d'un butin de plus de dix millions. Il s'agit des associés, qui nous ont jeté à la rue de notre entreprise par juge interposé, et ont tout récupéré, cachés très vulgairement derrière les cessionnaires. C'est simple et prouvé. Je ne parlerai pas des quatre millions de passif généré par ces associés, de l'avocat de l'entreprise, des fausses factures pour le banquier, des détournements de courriers. L'instruction les mettra en lumière.

Je décris l'état initial quelques mois avant l'arrivée des pillards : une boîte riche d'actifs industriels, entre dix et vingt millions, selon le marché futur, une boîte pauvre en trésorerie, qui a fait des pertes pour accumuler, avant de les toucher, ses plus values, une boîte qui payait ses pertes grâce à ses fonds propres, une boîte qui a subi les aléas de son actionnaire de référence, qui est retombée sur ses pieds, dont le banquier actionnaire possède 30 pour cent, et organise le premier pillage.

Je décris l'état final, là où est le délit, là où est la source de la ruine de l'homme autant que de ses biens matériels. Le jugement nous exclut du plan de cession, car ce sont les nouveaux actionnaires qui le dirigent en sous main. J'ometts le juge Albert, complice, plus par peur de la froisser que par respect pour la profession.

Cela me paraît être une synthèse suffisante pour ouvrir une instruction. Une seule infraction suffit à l'instruction, selon le code de procédure pénale. Mais pas pour ma juge.

C'est là qu'on est passé dans d'autres eaux. Un interrogatoire dans lequel je me sens, dans lequel je suis accusé, d'avoir faibli, d'avoir trébuché. Seule la façon dont on se relève compte, et je m'étais relevé dignement, à temps, avec force. L'avocate n'a pas dit un mot.

« A quelle date a été créée l'entreprise, quel est son nom ?

— Echosynthèse, créée en 1987 avec 50 000 F, puis le capital passe à La substitut de la doyenne des juges d'instruction du pôle financier parisien me coupe.

— Il y a qui comme actionnaires ?

— Je réponds, le holding FINANCIÈRE D'IMAGERIE MÉDICALE créé lors du rachat ... Je passe sur cette heure passée à ne répondre à rien.

— Il y a une base de données dans laquelle...

— Ne répondez que lorsque je vous interroge, coupe-t-elle exaspérée. Ne répondez qu'à mes questions. »

Je pose sur la table devant moi les quelques pièces de preuves, les piquets sur lesquels j'ai tendu la toile de ma plainte sur CDROM.

Mais la table est petite, et me voilà vite face à des problèmes techniques. Pas de bugs dans les bases de données que j'ai mis en ligne,

pas de rupture dans le serveur. Mais là des papiers mélangés qui tombent, de gauche, de droite, et la juge d'instruction de me demander des dates précises pour chacune de mes assertions, avant de dicter à la greffière, dans ce système archaïque et inefficace. Comment connaîtrais-je toutes les dates par coeur ? Je pense à ma galette de polymères et à ses arcs en ciel de quelques grammes dans lequel tout figure, à ma base de données disponible sur le Net, là, maintenant, tout de suite, à la soi-disant *oeuvre littéraire*, document, mémoire, qu'il suffit de consulter pour comprendre le niveau de corruption et de réseaux affairistes de tout cela.

« Il y a une base de données disponible sur le Net, je dis. Vous possédez un CD Rom de la première plainte, tout y est.

— Ce n'est pas ce que je vous demande, dit-elle en secouant son poignet aurifié.

— Vous pouvez y accéder, depuis ici. Y trouver les faits, les dates exactes, les pièces de preuves, tout ce que vous me demandez.

— Je ne comprends rien, répondez à mes questions c'est tout ce que je vous demande. »

Elle se tourne vers la greffière et dicte.

« La société... »

Il a failli y avoir une nouvelle accroche lors des deux questions suivantes.

Je suis alors parti non du droit, mais des faits, parti des pièces de preuves sur les repreneurs des cent vingt millions de parc, et des plus values liées à leur revente.

« Voici DOLIAM, qui s'est retiré au tribunal, mais cela n'a trompé personne, si vous enquêtez vous verrez qu'ils se sont partagé le butin. J'ai une pièce, dis-je en tendant le mandat ⁶ ►►.

— Ce n'est pas une preuve, dit-elle. Le juge a cédé l'entreprise comme il l'entendait.

— Un juge du commerce n'est pas exempt de tout soupçon, j'ai dit. L'enquête parlementaire l'a montré. »

EQUINOXE ensuite. J'ai expliqué le pacte de corruption mis en place par le banquier.

« Et pourquoi avez-vous accepté ce pacte ? »

Me voici accusé, mais on entre dans le vif du sujet de la relation corrupteur corrompu.

« Parce que nos meilleurs amis étaient cautions, que l'ingérence de l'associé banquier, via Ross, ne nous offrait plus aucune autre possibilité, parce que nous étions épuisés et *qu'un mafieux...* »

Le chiot a relevé les oreilles. Je m'interromps.

« Que feriez-vous si, pour ne pas instruire une affaire, un mafieux menaçait vos enfants ?

Il y a un blanc. Je monte au filet, sur le pont, à l'assaut, en tête de mât.

6. ►►[Pièce Majeure] Mandat d' EQUINOXE à Crespeau.

— Voici la preuve de la collaboration⁷ ►► entre EQUINOXE et nous, et la caution de Messieurs Jauffret et Noël, comprise dans le deal. C'était notre souci. »

« C'est pour avoir dénoncé cela et tenté pendant neuf mois un redressement, un redressement réussi, que le juge Albert nous a exclus nommément du plan de cession à la dite EQUINOXE, dis-je en tendant la copie de la pièce. »

Je la tends mais elle ne la prend pas immédiatement. Je reste le bras en l'air. Cela suffisait pour instruire, car c'était un délit d'origine et la suite pouvait être qualifiée de recel.

« Ce n'est pas une preuve dit-elle après une rapide lecture de quelques dizaines de secondes.

— C'est quoi une preuve alors ? »

Je comprends à ce moment là seulement que j'aurais du mal. J'ai attendu que la survie se gonfle pour éviter la noyade. Il n'y eut pas de survie.

« Et pourquoi avez-vous dénoncé la corruption ? »

Tiens, elle prononce le mot, ça me requinque. J'ai envie de dire.

« Greffier, notez que Madame la juge a employé le mot corruption. »

« Le président du tribunal nous a dit que nous étions sous la protection de la justice, parce que nous avons toujours été contre, parce que ... Mais on est vite passé à l'oral du concours.

— Qualifiez les faits, dit-elle, c'est quoi pour vous, ce protocole ?

— Ce n'est pas à moi de qualifier les faits, je réponds. »

Il y a en droit français, il y avait plus de mille cinq cent qualifications pénales[?] on ne sait pas exactement combien à la Chancellerie. Et quand bien même me serais-je trompé dans la qualification pénale, le code de procédure était tout à fait clair sur ce point, il n'importe que la partie civile ait mal qualifié l'infraction⁸.

J'ai entrepris uniquement pour cette affaire des études juridiques et suivi un diplôme universitaire de délinquance financière. Alors sur le train qu'elle exige, je dis :

« Un acte préparatoire, sans commencement d'exécution puisqu'on a dénoncé ...

— Et les sept autres infractions pénales ? »

Je commençais un oral de fac et elle m'a coupé la parole tout net.

« Qualifiez les faits, reprend-elle, dominante, de cette politesse arrogante, sûre de son pouvoir. »

Je lui réponds que c'est son job, pas le mien, parce que je ne suis pas assez compétent. Je fait le chiot soumis, au lieu de me laisser aller aux hurlements de loup qui me montent du ventre. Je fait le chiot soumis pour qu'elle se mette simplement à sa tâche d'aiguillage et de doyenne, sans conflits entre nous.

7. ►►[Pièce Majeure] Protocole de corruption entre EQUINOXE et l'auteur.

8. [Le codes] La qualification des faits n'a pas à être envisagée par la victime.

« Qualifiez les faits, reprend-elle. »

L'avocate n'a pas dit un mot. Je me lance, j'ose, je sais où je vais après toutes ces heures de fac, complétées par mes lectures.

« Il y a blanchiment de cession d'entreprise pour le tribunal de commerce dans son ensemble avec tous ses acteurs, recel d'options d'achat contenant 10 MF de plus values pour le banquier actionnaire.

— Vous mentionnez sept infractions pénales, quelles sont les autres ?

— Une seule suffit pour instruire, je réponds.

— Quelles sont les autres d'après vous ? elle persiste. »

Newton, pour ne pas être brûlé par l'église, devait atteindre le sept symbolique dans sa découverte des couleurs composant la lumière blanche. Il a rajouté le cyan aux six couleurs, qui, dans le cercle sur lequel il les avait placés en quartiers égaux, donnaient le blanc lorsqu'on le mettait en rotation.

« Les gendarmes, le gendarme Philippet en particulier, de la brigade financière, a annoncé en vrac sept infractions, il y en a bien plus, ou moins avec les prescriptions. Une seule suffit pour instruire, je reprends. »

L'avocate se tait toujours. D'habitude, on n'entend qu'eux.

« Quelles sont les six autres d'après vous, répondez à mes questions, lance-t-elle froidement, agacée. »

« Les gendarmes sont à l'origine du chiffre sept. Voulez-vous le téléphone du gendarme Philippet ? »

Je me penche vers mon sac à dos.

C'est là que ça m'a explosé au nez je ne saurais dire pourquoi. J'ai juste failli dire Sylvestre. On n'était pas là pour cela. J'ai failli dire Sylvestre, mais le ventre se mit à se tordre, la marée à monter dans le coeur, plus vite, plus haute que tous les chevaux du monde au galop, pesant de toutes ces lames. Je n'ai à dire nul mot sur mon navire, le vol, la violation de domicile, les affaires du sud. Les larmes me sont montées au yeux.

C'est mon second naufrage

Je baisse les oreilles, aspire les larmes comme un enfant renifle sa morve, et reprends l'air à la fois combatif et humble qui s'impose. L'avocate a vu la marée me monter aux yeux, Comment saurait-elle que j'ai Sylvestre dans l'iris. La juge fait semblant de l'ignorer tandis que la greffière greffe. Je reprends. Mais le combat est devenu plus qu'inégal. Déséquilibré. Elle a atteint peut être l'objectif qu'elle s'était fixé. Elle se croit le droit de m'agresser et moi je ne peux pas répondre. Elle confond délinquant et victime.

« Le gendarme Philippet et le colonel de gendarmerie Fasseau ... »

Et de raconter le PV qu'ils ont établi, d'une importance capitale, puisqu'il interrompt la prescription pénale en matière économique et financière⁹.

9. [Le codes] Interruption de la prescription pénale par un PV de gendarmerie

« La juge dicte à la greffière : un gendarme. . .

— J’interromps : j’ai le nom du gendarme, son téléphone, si vous voulez l’appeler tout de suite.

— La juge excédée : le gendarme Philippet. »

La greffière greffe, comme le thermomètre mesure la température, sous abri à treize heures. L’avocate reste dans son silence. Juste un regard pour m’inciter au calme. Quel calme ? Je me sens coupable. *Pour la première fois, j’ai compris que j’étais coupable[?]*.

Je dis aussi, enfin que les banques actionnaires, LOCA CIO et la FINANCIÈRE VOLTAIRE étaient complices. Il fallait passer à l’offensive, car je voyais dès à présent sa volonté de ne pas qualifier des faits évidents. Quant à l’avocate, son soutien se manifestait uniquement par une présence silencieuse. Je sors de mon sac à dos le livre de droit pénal spécial, dans lequel j’ai appris par coeur les articles et la jurisprudence pour ce grand oral et je lis la définition du blanchiment¹⁰.

Et le tribunal et ses auxiliaires ont facilité la justification.

« J’ai le même livre [?], mais nous n’avons pas la même lecture. »

La juge d’instruction ne me laisse plus parler, plus déposer ce que j’ai à dire aux motifs qu’elle ne comprend rien. Elle ne veut pas comprendre un coup classique. Elle ne veut pas entendre. Ce n’est plus l’audition d’un individu constituant la partie civile, mais l’interrogatoire d’un accusé d’abus de bien social ou autre. Elle me pose des questions sans aucun intérêt, tandis que je tente de continuer ma *déposition*. Je regarde si la greffière greffe mes paroles. Mais non, la greffière ne greffe que ce que lui dicte sa patronne et tout le vice du jeu est là. Elle n’était pas là pour débusquer quelque éventuel moyen de buter des délinquants financiers.

Je n’ai choisi que celles liées au recel. Je sais par coeur la jurisprudence sur le recel qui permet de passer outre la prescription pénale de trois ans.

« Tout cela date de 94, tout ça est prescrit, dit la juge.

— C’est prescrit parce que votre prédécesseur n’a pas instruit. Quand les gendarmes sont venus constater sept infractions pénales, on était dans les délais.

— C’est prescrit quand même, relance-t-elle.

— Pas le recel par profit ou bénéfices qui n’implique pas la détention matérielle de l’objet. Il n’est prescrit que trois ans après qu’il soit découvert.

— Vous n’allez pas m’apprendre le droit pénal, dit-elle. »

J’ai failli lui lire sur le livre de Droit posé devant moi l’article sur le recel, sur *tous ceux qui, en connaissance de cause, ont, par un moyen quelconque, bénéficié du produit d’un crime ou d’un délit*.¹¹ mais ce n’était

10. [Le codes] Titre juridique : 324-1 du code pénal - Le blanchiment.

11. [Le codes] Le recel - Article 321-1 et suivants du code pénal. Un des plus redoutables, conçu en termes très généraux, tant sur la mise en oeuvre que sur la

pas le moment, je me la serais mise à dos.

Moi, je voulais juste qu'elle nomme un juge d'instruction comme elle en avait le devoir compte tenu des faits non prescrits que j'exposais, pour juste satisfaire le service public qui la salariait, pour la protection des citoyens..

J'ai tenté d'ouvrir le débat vers d'autres délits à instruire.

« Il y a des machines qui ont disparu. Certains clients radiologues¹² sont poursuivis par les banques. . . »

« Le bruit court dans Paris que nous sommes partis, mon associée Claudine Boige et moi, avec trois millions de francs. . . »

Elle fait un geste vague du bras, du genre, tout ça, tous ces trucs, c'est quoi. Je réussis à ne pas bondir, je contrôle la pression, soulage dans cette lame, ne crache pas mon *si vous ne faites rien je m'en occuperai moi-même*, qui doit se lire dans mes yeux pour qui me connaît et qui est un coup à repartir avec des menottes pour menaces sur la personne. Elle ne me fixe jamais dans les yeux plus de dix secondes.

« Je ne vous laisse pas beaucoup d'espoir. Cela m'étonnerait que votre plainte ait une suite, conclut-elle.

— Merci de votre patience, je conclus en baissant les oreilles, manière à percer la baudruche de l'hostilité qui ne peut que se voir sur mon visage gonflé par le trop de rosé. Petite sortie à reculons devant le pouvoir du prince. J'en pense pas moins. »

J'ai fait l'erreur de croire que la connaissance de leur art suffisait. C'est une erreur colossale. Rien n'a changé depuis Beccaria. Cela s'exprime autrement, c'est tout.

Puis on a été boire un verre avec cette jeune avocate, qui avait su, si ce n'est intervenir par des arguments juridiques, gérer ma retenue. J'étais trop désappointé pour lui en vouloir. Je n'avais pas encore compris son existence, ni son silence.

« J'ai juste tendu une toile sur les pièces, avec mon récit, j'ai dit à l'avocate.

— Vous vous en sortirez. J'ai lu votre récit, vous savez écrire, alors écrivez. »

En mars 2001, je me dirigeais, errant et titubant, vers les dépressions de l'hiver et donc le printemps qui s'avancé. Jusqu'à ce jour, j'avais dégusté les printemps. Désormais, je le laissais plutôt faire, je le laissais se coller sur ma peau, comme la peau d'une fille dont on a pas encore effleuré le grain. Il s'étire naturellement, le printemps, comme une huile parfumée. Mais face à ce printemps 2001, je ne suis plus un consommateur admissible, et je ne vaud plus grand chose, sur le papier autant que dans la réalité. Et encore pire que de le penser, je le ressens.

Combien de temps me faudrait-il pour comprendre que les seules vengeances qui aboutissent sans totalement vous ruiner l'âme et le

prescription.

12.  [Sophie] Le Docteur Catherine Sciôt, radiologue à Paris.

corps, sont celle des romans de Dumas, rendues possibles grâce à la fortune, et que les combats des autres, les luttes des pauvres, sont sans fin.

Combien de temps me faudrait-il pour comprendre qu'il suffit de totalement appauvrir quelqu'un pour le ranger dans une catégorie d'impuissants. Ce n'est pas que le droit n'existe pas. Mais sa mise en oeuvre, sans une belle valise de liasses neuves est une utopie, un rêve de société idéale.

C'est en regardant la télévision que Nathalie D. a pu mettre un nom sur le visage de son agresseur. Sur Guy Georges, le tueur de l'Est parisien, soupçonné de sept assassinats de jeunes femmes¹³.

C'est en regardant la télévision dans un bar perdu de Leucate, en hiver, où les alcooliques paumés de ce bout du monde tiennent le comptoir en attendant le soleil et leur RMI, que j'ai reconnu la juge. C'était Madame Edith Boizette elle-même, doyenne des juges du pôle financier que je reconnais être celle de l'audition[?]. *Vous savez, nous bénéficions de moyens matériels fantastiques[?]*.

J'ai commandé quelques pastis.

Du coup, j'appelai mon commis d'office. Il me fallait ce dernier jugement. L'avocat ne me l'avait pas envoyé depuis une bonne année.

Il me fallait surtout le truc après lequel je courrais : le procès verbal de la section financière de la gendarmerie. Parce que c'était la base de travail qui m'avait fait rentrer dans le jeu. Les gendarmes sont des militaires, pas des gens du monde. Il me fallait ce PV, et j'avais demandé à l'avocat qu'il me l'obtienne auprès du procureur. J'avais obtenu l'adresse.

J'ai passé des années à faire monter ce dossier d'une petite ville de province corrompue à la plus haute et la plus récente des institutions de délinquance financière française. Pour cela, j'ai passé trois ans sur les bancs de la faculté de droit avec succès, sans le sou, afin d'apprendre le langage de cette population singulière. Et Madame Edith Boizette m'a planté dans le garrot la première pique, le plus simplement du monde. L'échine, on s'en arrange toujours. Mais le garrot laisse le sang gicler. Il me faudra faire appel de cette décision, et cogner encore.

13. [Actualités] Lors de l'arrestation de Guy Georges - soupçonné de sept assassinats - Nathalie David, sa première victime, gagna son procès en responsabilité de l'état pour le classement sans suite de sa plainte. Le contribuable a payé. L'instruction aurait elle évitée six meurtres ?

LE JUGEMENT

La juge d'instruction m'a envoyé un courrier, non signé et non motivé. Sans un mot de justification il n'y avait, d'après elle, et contrairement à l'avis de mes gendarmes spécialisés et de mes universitaires, aucune infraction pénale¹⁴ ►►. Elle me demandait si je désirais poursuivre.

J'ai dit oui.

Je reçus une ordonnance de consignation. On me demandait dix mille francs. Encore une fois, le droit pénal était payant, et elle savait très bien que je ne les avais pas.

Je fis appel, bénéficiant dans ce dossier, et depuis le début, de l'aide juridictionnelle totale. J'étais donc dispensé de consignation. D'où la plainte pour sept infractions pénales de mon commis d'office Maître Duval.

Je fis appel de cette décision.

La chambre jugea¹⁵ ►► que je ne bénéficiais pas de l'aide juridictionnelle et *Qu'en l'espèce, le document fourni [...] à l'appui de son appel, et qui consiste en une décision du bureau d'aide juridictionnelle, est daté du 6 mai 1999, soit plus d'un an avant le dépôt de la plainte dont s'agit, de telle sorte qu'il n'apparaît pas que cette décision favorable ait pu être rendue dans le cadre de l'affaire dont la cour est saisie*¹⁶ ►►.

Il fallait vingt jours pour trouver l'argent. Je l'aurais trouvé, mais je refusais ce double déni de justice. Et je savais surtout qu'elle n'aurait rien fait.

Je pouvais aller en Cassation. J'avais déjà tenté cette voie au civil, lors des premières actions. On m'aurait sûrement demandé une consignation.

14. ►►[Pièce Majeure] Courrier notifiant l'absence d'infractions pénales.

15. ►►[Pièce Majeure] Jugement en appel de la chambre d'accusation daté du 24

16. ►►[Pièce Majeure] Motivation du rejet de la plainte par la doyenne des juges d'instruction du pôle financier. Un monument d'intelligence et de raisonnement.